

Consultation publique

Perspectives budgétaires 2022

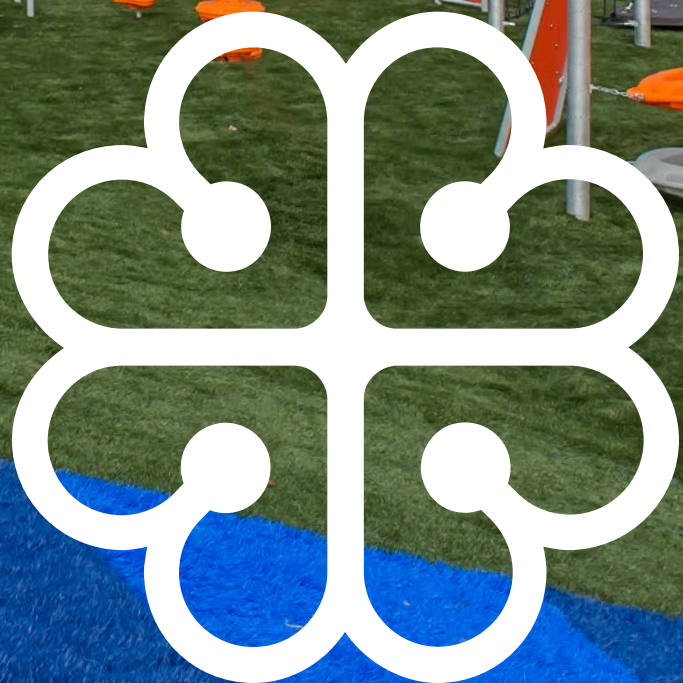




Table des matières

Mot de Benoit Dorais	3
Le contexte budgétaire.....	4
La définition de la consultation prébudgétaire	5
Les grandes priorités de l'administration municipale	7
Les perspectives économiques.....	8
Le processus budgétaire.....	11
Le budget en cours et l'impact des décisions.....	12
Les sujets de la consultation prébudgétaire 2022	14
A) Organiser, soutenir et propulser la relance économique.....	16
B) Accélérer la transition écologique	18
C) Inviter les familles à choisir Montréal.....	19

Mot de Benoit Dorais



L'année dernière, vous avez été très nombreux et nombreuses à démontrer de l'intérêt pour la consultation prébudgétaire, un important exercice de démocratie. Merci!

C'est essentiel pour nous de présenter nos orientations budgétaires, de prendre le pouls de la population et des organismes et d'inclure les citoyennes et les citoyens dans le processus décisionnel.

Nous avons donc, cette année encore, donné le mandat à la Commission sur les finances et l'administration (CFA) d'inviter la population à s'exprimer sur les orientations budgétaires de la métropole, en vue de l'élaboration du budget de 2022.

Ce budget se prépare dans un contexte particulier. Comme la majorité des grandes villes, Montréal se relève de la crise sanitaire, sociale et économique sans précédent provoquée par la pandémie de la COVID-19.

Pour que notre métropole soit en mesure d'affronter les défis d'aujourd'hui et ceux de demain, nous devons nous appuyer sur une relance vigoureuse, verte et inclusive. C'est exactement ce à quoi nous nous sommes engagés avec notre plan stratégique *Montréal 2030*.

Cette démarche se décline tant à l'échelle de l'être humain que des quartiers et de la métropole. Elle s'articule autour de quatre orientations incontournables : la transition écologique; la solidarité, l'équité et l'inclusion; la démocratie et la participation; ainsi que l'innovation et la créativité.

En lien avec cette démarche, nous vous proposons une consultation prébudgétaire qui nous permettra de nous questionner ensemble sur les façons dont la Ville peut organiser, soutenir et propulser la relance. Nous pourrions aussi nous pencher sur les mécanismes à mettre en place pour accélérer la transition écologique ou encore, sur les actions supplémentaires à privilégier afin d'encourager les familles à choisir Montréal.

Votre participation est essentielle. Je vous invite donc à remplir le questionnaire que vous trouverez sur montreal.ca.

En plus d'une meilleure compréhension du processus budgétaire de la Ville, la consultation prébudgétaire offre à la population et aux organismes montréalais la possibilité d'avoir une réelle influence sur les réalisations de la Ville.

J'espère que vous serez cette année encore nombreuses et nombreux à prendre part à cette consultation prébudgétaire.

Benoit Dorais

Président du comité exécutif et responsable des finances, du capital humain, des affaires juridiques, de l'évaluation foncière et de la performance organisationnelle

Le contexte budgétaire



La définition de la consultation prébudgétaire

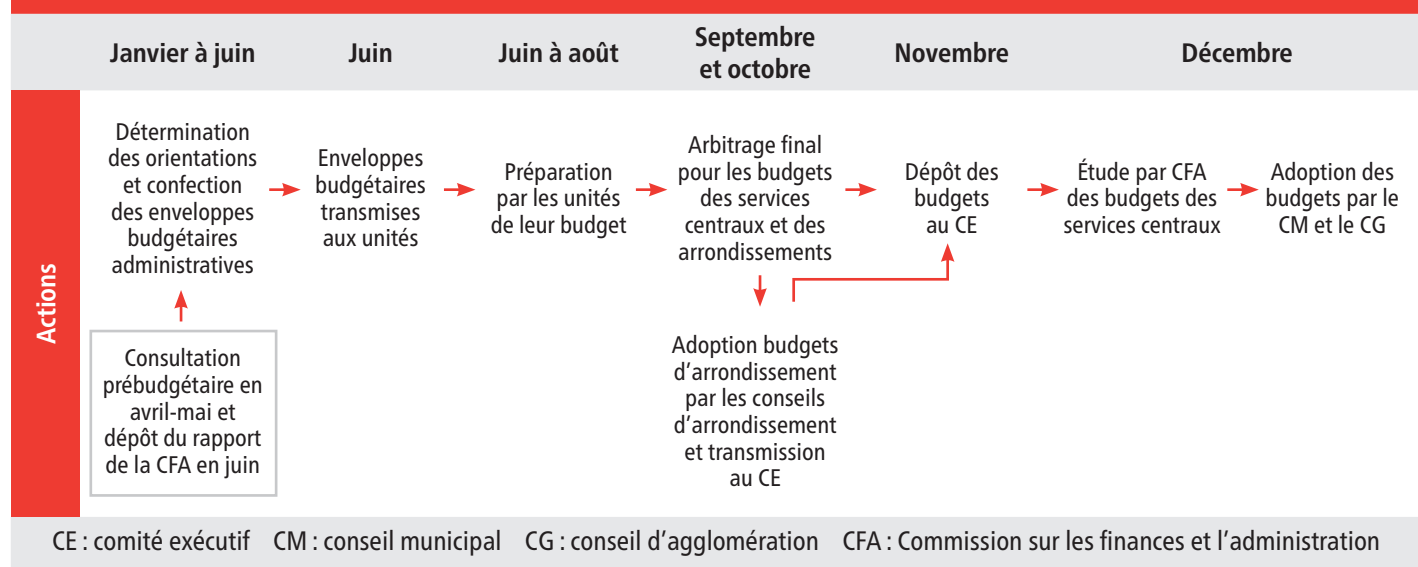
La consultation prébudgétaire permet à la population montréalaise et aux organismes d'échanger sur les orientations budgétaires de l'Administration avec les élu-e-s et les fonctionnaires responsables de la préparation du budget, afin de leur faire part de leurs préférences. Cet exercice se déroulera au cours du mois d'avril 2021 et se conclura par le dépôt d'un rapport de la Commission sur les finances et l'administration (CFA) de la Ville de Montréal (ci-après la « Ville ») au conseil municipal et au conseil d'agglomération de juin.

Plus précisément, au courant du mois d'avril, un sondage, effectué par la firme externe [SOM](#), sera publié en ligne, composé de questions à choix multiple. L'ensemble des citoyen-ne-s et des membres de la communauté montréalaise pourra, en répondant à ces questions, signaler ses préférences budgétaires, par thématique.

Les mémoires déposés et les résultats du sondage seront analysés par la suite. Les résultats de cette analyse guideront les réflexions de la CFA qui déposera, en juin, un rapport présentant ses recommandations au conseil municipal et au conseil d'agglomération. Le comité exécutif de la Ville en fera l'analyse et y répondra ultérieurement.

Ainsi, comme l'indique le schéma suivant, les consultations se dérouleront au cours de la période où la Ville détermine les orientations qu'elle entend adopter pour établir le Budget 2022.

Processus budgétaire annuel (budgets de fonctionnement et d'immobilisations) et consultation prébudgétaire¹



¹ Les dates précises pour le dépôt des budgets au CE, l'étude par la CFA des budgets des services centraux et l'adoption de ces budgets par le conseil municipal (CM) et le conseil d'agglomération (CG) seront connues à l'issue des élections municipales du 7 novembre 2021. En année électorale, la date limite pour l'adoption des budgets par le CM et le CG est le 30 janvier suivant les élections municipales.

Le présent document comporte trois sections pour aider les citoyen-ne-s à comprendre les besoins de la Ville et les éléments qu'elle doit prendre en considération lors de la préparation du budget.

Ces sections sont :

1. le contexte budgétaire,
2. le processus budgétaire,
3. les sujets de consultation prébudgétaire en 2022.

L'objectif de la consultation prébudgétaire

La consultation prébudgétaire est un mécanisme de démocratie participative. Elle permet à l'Administration d'entendre les citoyen-ne-s de l'agglomération sur des sujets de nature budgétaire. L'Administration tiendra compte des opinions et des propositions présentées pour établir les orientations budgétaires 2022.



Les grandes priorités de l'administration municipale

Comme la majorité des grandes villes, Montréal se relève de la crise sans précédent provoquée par la pandémie de la COVID-19. Elle s'engage dans une relance qui repose sur une vision d'avenir pour rehausser sa résilience économique, sociale et écologique.

Avec le plan stratégique *Montréal 2030* adopté l'an dernier, nous nous sommes donné collectivement les moyens d'améliorer la qualité de vie de la population montréalaise ainsi que la qualité des services offerts par la Ville. Campé dans une perspective visant à relever les défis d'aujourd'hui et de demain, ce plan se déploie sur 10 ans et repose sur 4 orientations, 3 échelles et 20 priorités.

Ainsi, pour guider la relance post-pandémie, la Ville s'engage à :

- accélérer la transition écologique,
- renforcer la solidarité, l'équité et l'inclusion,
- amplifier la démocratie et la participation,
- stimuler l'innovation et la créativité.

Ces orientations guident la relance et ses actions se déclinent à l'échelle de l'humain, des quartiers et de la métropole. *Montréal 2030* nous offre le cadre dans lequel nous repensons la ville. C'est le prisme à travers lequel Montréal priorise ses actions et planifie sa prospérité et son développement, notamment en matière de relance économique, de mobilité durable et d'habitation.

La consultation prébudgétaire a un impact sur la mise en œuvre du plan stratégique *Montréal 2030*. Elle offre à la collectivité montréalaise la possibilité d'exercer une influence sur les orientations budgétaires et sur l'allocation des ressources financières de la Ville dans la réalisation de ses priorités stratégiques.

Les perspectives économiques

La conjoncture économique et le budget de la Ville

L'évolution de la conjoncture économique influence le cadre budgétaire de la Ville. Elle apporte aussi nombre d'occasions et de défis qu'il faut analyser dans le cadre de réponses à de grands enjeux régionaux ou mondiaux à déployer à court, moyen et long terme. Les contextes sanitaire et climatique, notamment, orientent également l'offre de services de la Ville. Cette offre doit donc être constamment repensée, ce qui peut avoir un impact sur le budget. Il suffit de penser aux loisirs, au transport collectif et actif, au traitement des matières recyclables et résiduelles, à la sécurité publique, à l'aménagement du territoire et à la lutte aux changements climatiques, etc. C'est donc dans un contexte en perpétuel changement que les élu-e-s tentent de conjuguer leur volonté de répondre à des besoins variés et l'exigence de respecter la capacité de payer des contribuables ainsi que l'équité intergénérationnelle.

L'élaboration d'un budget rappelle donc la nécessité de faire des choix. L'exercice n'est pas anodin. En effet, par leur portée, les choix judicieux ont le potentiel d'influencer l'économie afin qu'elle participe à l'accroissement du bien-être des Montréalais-es d'aujourd'hui et de demain. Les tendances économiques régionales et mondiales fournissent la toile de fond nécessaire sur laquelle s'effectuera l'exercice de la planification budgétaire.

Les perspectives mondiales

Le panorama économique mondial actuel est évidemment dominé par l'évolution de la pandémie de COVID-19, par les vagues d'infection et de confinement qui se succèdent, par la prolifération de nouveaux variants et par l'évolution inégale des campagnes de vaccination à travers le monde. En plus d'avoir provoqué la mort de millions de personnes, la pandémie a fragilisé la situation de millions d'autres, principalement les femmes, les jeunes et les moins nantis. La pandémie fait aussi passer au second plan de nombreuses autres sources d'incertitudes : des tensions entre la Chine et plusieurs pays occidentaux, des tensions militaires à la frontière sino-indienne et l'issue incertaine de négociations commerciales entre plusieurs pays et blocs importants. C'est sans mentionner la multiplication d'événements climatiques majeurs (feux de forêt, inondations, sécheresses, etc.).

La reprise s'annonce inégale à l'échelle mondiale, la robustesse du rebond de l'économie chinoise étant remarquable. Dans ce contexte, à la chute de 3,6 % du PIB de la planète en 2020, devraient succéder des rebonds de 5,5 % et de 4,1 % en 2021 et 2022 respectivement.

Le Québec et le Canada

Pour faire face à la seconde vague de COVID-19, plusieurs régions du Canada ont renforcé les mesures sanitaires à la fin de 2020, ce qui a freiné la reprise. On s'attend néanmoins à ce que ces mesures, combinées à l'effet progressif de la campagne de vaccination, au maintien des programmes d'aide et à des conditions d'emprunt favorables, parviennent à donner un second souffle à la reprise à partir du second trimestre de 2021. Il est attendu qu'à la chute des PIB québécois (-5,3 %) et canadien (-5,4 %) observée en 2020, succéderont des croissances d'environ 6,0 % en 2021 et de 3,7 % au Québec et de 4,0 % au Canada en 2022. On s'attend également à ce que le taux de chômage au Québec passe de 8,9 % en 2020 à 6,7 % en 2021, puis à 5,6 % en 2022, soit des niveaux inférieurs aux projections canadiennes.

Montréal

La région métropolitaine de Montréal a payé un lourd tribut, tant au chapitre des personnes infectées que des vies emportées par la pandémie. L'effet de cette dernière sur l'économie a aussi été majeur sur plusieurs plans. Comme la pandémie est toujours en cours, tout portrait ne peut être qu'incomplet. Certains éléments sautent toutefois aux yeux. Le centre-ville, de même que les industries de la culture, du tourisme, de l'hébergement et de la restauration sont durement frappés.

Heureusement, de nombreuses industries ont déjà récupéré le terrain perdu et affichent des niveaux d'emplois supérieurs à ceux de février 2020 (ex. : commerce de gros, fabrication, finances et assurances). Le secteur de la construction est également très actif, avec de nombreux chantiers institutionnels, résidentiels et non résidentiels. Après avoir connu une chute de son PIB estimée à 4,5 % en 2020, l'économie de la région de Montréal devrait connaître une croissance de 5,0 % en 2021 et de 4,2 % en 2022. Le taux de chômage régional devrait parallèlement atteindre 8,3 % en 2021, puis à 6,4 % en 2022.

En 2021 et en 2022, l'évolution du marché montréalais de l'habitation continuera de retenir l'attention. En effet, les signes de surchauffe du marché de l'habitation et l'augmentation des prix s'intensifient. En même temps, on note une hausse importante du taux d'inoccupation global sur le marché locatif, principalement dans les secteurs centraux de l'île. Cependant, selon la SCHL, les taux d'inoccupation dans les secteurs abordables demeurent très faibles.

Coup d'œil sur Montréal

TERRITOIRE ET POPULATION



365,65 km²

de superficie

1,8 million

d'habitants

34,2 %

de la population s'identifie
à une minorité visible en 2016.

53 %

de l'activité économique du Québec
provient de la région métropolitaine
en 2019.

EFFORTS DE LUTTE ET D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

6,4 %

d'aires terrestres protégées en 2020

21,5 %

du territoire couvert par la canopée
urbaine en 2019

Plus de 54 000

arbres plantés et frênes traités en 2020

267 529

tonnes de matières résiduelles
recyclées ou compostées ont été
détournées de l'enfouissement dans
l'agglomération en 2020.



MOBILITÉ DURABLE



5,4 G\$

pour la mobilité durable entre
2021 et 2030¹

466 millions

de déplacements en transport collectif

1 001 km

de pistes cyclables en 2020

¹ 66 M\$ au budget de fonctionnement 2021 et 4 694,2 M\$ au PDI 2021-2030 du Service de l'urbanisme et de la mobilité et 633,4 M\$ en contribution à l'ARTM pour 2021.

Coup d'œil sur Montréal

INVESTISSEMENTS MAJEURS POUR AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES



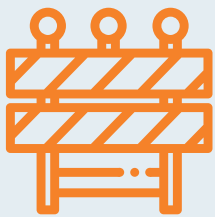
EAU

4,9 G\$

pour les infrastructures de
l'eau entre 2021 et 2030

9 509 km

de conduites à entretenir



VOIRIE

4,6 G\$

pour les infrastructures routières
entre 2021 et 2030²

11 392 km

de voies chaussées à entretenir

SERVICES AU QUOTIDIEN

SÉCURITÉ PUBLIQUE

**1,4
million**

d'appels à la section
centrale du 911 en 2020

CULTURE

471 300

personnes abonnées
au réseau des bibliothèques
en 2020.



DÉNEIGEMENT

**16 millions
de m³**

de neige chargée en 2019

PARCS ET LOISIRS

1 332

parcs et espaces verts
de propriété municipale

3 396

installations récréatives,
sportives et culturelles
extérieures



² 3 456,1 M\$ à la protection et à la réhabilitation des infrastructures et 1 362,2 M\$ dans le développement de nouvelles infrastructures (incluant les pistes cyclables).

Le processus budgétaire

Le budget en cours et l'impact des décisions

Qu'est-ce que le budget de fonctionnement et le Programme décennal d'immobilisations?

Le budget de la Ville comprend deux volets :

- le budget de fonctionnement (BF), et
- le Programme décennal d'immobilisations (PDI).

Le BF regroupe l'ensemble des dépenses courantes de la Ville pour un exercice financier. Ces dépenses, dites de fonctionnement, sont financées majoritairement par les taxes et autres revenus de l'année en cours.

Par ailleurs, le PDI regroupe les projets d'investissement que la Ville prévoit réaliser sur son territoire au cours des dix prochaines années pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie par un meilleur aménagement urbain. Le PDI devient donc un outil essentiel pour la planification stratégique de la Ville. Ces investissements requièrent différentes sources de financement, notamment des emprunts à long terme. En matière de transition écologique, *Montréal 2030* et le *Plan climat 2020-2030* proposent des cibles ambitieuses.

En guise d'illustration, l'achat d'une maison est un investissement en immobilisations, tandis que toutes les dépenses liées, par exemple, à l'entretien du terrain, à l'électricité et au chauffage sont présentées dans un budget de fonctionnement.

La Ville a présenté en 2020 un programme décennal d'immobilisations (PDI) plutôt qu'un programme triennal d'immobilisations (PTI). Le PDI est un outil qui permettra d'améliorer la planification des grands projets de la Ville et, ainsi, de mieux préparer l'avenir.

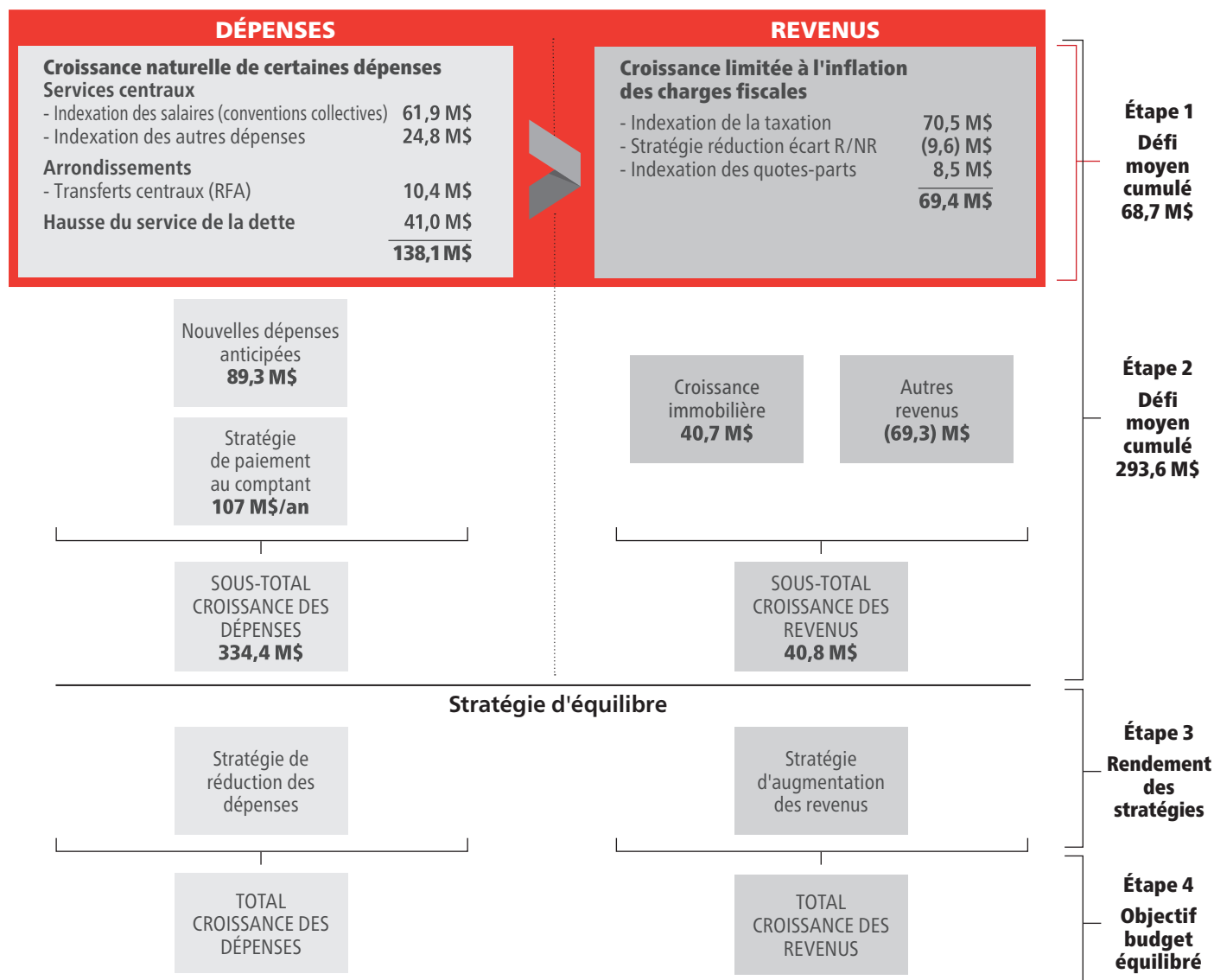
L'équilibre budgétaire

Chaque année, la Ville cherche à équilibrer ses dépenses et ses revenus dans le cadre de la préparation du budget. Le défi de l'équilibre budgétaire est attribuable à un certain nombre de facteurs qui influencent le cadre financier de la Ville.

Pour illustrer cette situation, nous utilisons l'équation budgétaire simplifiée (Figure 1) qui compare la progression des principales dépenses de la Ville à celle des principaux postes de revenus tels qu'ils sont calculés au cadre budgétaire.

Lors de l'élaboration de mémoires pour les consultations prébudgétaires, toute proposition pouvant entraîner des coûts additionnels pour la Ville doit être accompagnée de propositions de financement (que ce soit par des sources de revenus additionnels ou par la réallocation d'autres dépenses). Pour plus d'information sur ce point, vous pouvez consulter le document de référence sur les instructions de dépôt de mémoire.

Figure 1 – L'équilibre budgétaire, moyenne de trois ans (2022-2024)¹



1 Les données proviennent du cadre financier 2022-2026 au 26 mars 2021.

Les sujets de la consultation prébudgétaire 2022



Les sujets de la consultation prébudgétaire 2022

Dans le cadre du processus de consultation prébudgétaire, la Ville souhaite obtenir l'opinion des citoyen-ne-s et des contribuables sur un certain nombre d'enjeux auxquels elle sera confrontée en 2022, soit :

- A) Organiser, soutenir et propulser la relance économique,
- B) Accélérer la transition écologique,
- C) Inviter les familles à choisir Montréal.

A) Organiser, soutenir et propulser la relance économique

Dans le contexte de la crise actuelle, Montréal a su démontrer sa capacité à répondre à l'urgence et à maintenir ses services essentiels, pour ensuite reprendre progressivement ses activités, tout en pensant à l'avenir.

Parmi les actions que Montréal a mises en place, tant dans ses services que dans ses arrondissements, dès les débuts de la pandémie, notons :

- des interventions sanitaires d'urgence, notamment à l'aéroport Montréal-Trudeau, et la transformation d'autobus en centres de dépistage,
- des mesures de soutien aux entreprises, aux organismes et aux citoyen-ne-s les plus vulnérables, en habitation et en culture,
- le report des échéances de paiement et le gel des taxes foncières,
- la transition vers le télétravail et des communications constantes et transparentes avec son personnel,
- des mesures de relance économique à court terme, par exemple :
 - 22 M\$ en mesures de soutien aux entrepreneuses et entrepreneurs montréalais, incluant l'injection de fonds d'urgence destinés aux PME, via le réseau PME MTL (en partenariat avec le gouvernement du Québec),
 - des initiatives visant à stimuler l'achat local et les activités commerciales,
 - en assurant l'animation et la vitalité du centre-ville,
 - la mise sur pied d'une ligne d'affaires d'urgence, afin d'accompagner les entrepreneuses et les entrepreneurs dans leurs demandes d'aide.

Ainsi, dans le cadre de la consultation prébudgétaire 2022, la Ville souhaite vous entendre sur les trois éléments suivants :

- 1) les orientations pour la relance économique,
- 2) les investissements responsables,
- 3) les commerces de proximité et la qualité de vie.

Les orientations pour la relance économique

Des acteur-trice-s montréalais-es et québécois-es, en provenance d'une multitude de secteurs, notamment du secteur économique, contribuent à la réflexion portant sur la relance de la métropole. La Ville de Montréal a d'ailleurs participé à ces efforts, entre autres par l'injection de 60 M\$ dans son plan de relance pour 2021 *Agir maintenant pour préparer la relance*. De ces efforts émergent plusieurs principes qui s'appuient sur les orientations du plan stratégique *Montréal 2030* :

- offrir, au meilleur de leurs capacités, un soutien concerté et adapté aux secteurs fragilisés par la crise,
 - Par exemple, en soutenant l'économie du centre-ville, les artères commerciales, l'achat local et les activités commerciales ainsi que les entreprises issues des industries culturelles et créatives.
- s'appuyer sur des principes de résilience, de durabilité et d'inclusivité pour soutenir la croissance des entreprises et la création d'emplois,
 - Par exemple, en soutenant les efforts que font certaines entreprises montréalaises pour répondre aux enjeux des changements climatiques ou en participant à des projets d'économie circulaire et sociale.

- placer l'humain, la créativité et l'innovation au cœur du développement de la métropole.
 - Par exemple, en soutenant les jeunes pousses (*start-ups*), en ciblant un meilleur appui à nos entrepreneur-e-s, pour le développement de leur entreprise, ici comme à l'international, ou en appuyant des projets structurants dans des secteurs stratégiques de planification territoriale.

Les investissements responsables

Pour la Ville, le développement d'une économie verte et inclusive se concrétise par le soutien à l'économie circulaire et sociale, par l'achat local et écoresponsable et par la création de nouveaux emplois de qualité dans ce domaine. Afin de stimuler l'économie en ce sens, il existe une panoplie de mesures possibles :

- offrir un soutien aux entreprises pour qu'elles adoptent des critères environnementaux, sociaux et liés à la gouvernance,
- soutenir les investissements en technologies propre,
- soutenir l'employabilité des personnes issues de la diversité,
- accroître les investissements dans les infrastructures sociales,
- soutenir les pratiques de mutualisation d'équipements,
- etc.

Les commerces de proximité et la qualité de vie

L'accès à des commerces de proximité, adaptés et diversifiés, est un facteur central de la création de milieux de vie de qualité. Le soutien à la vitalité des artères commerciales est primordial pour Montréal. Plusieurs actions municipales offrent un appui direct ou indirect aux commerces et aux commerçants : animation des artères commerciales, subvention à la rénovation, etc. La Ville de Montréal est proactive pour apporter des solutions aux transformations vécues dans ce secteur, notamment avec la consultation publique sur les locaux vacants.

La crise sanitaire a accéléré certaines transformations, notamment en raison de la croissance de l'achat en ligne et de la fermeture prolongée des commerces.

Afin de soutenir des commerces de proximité qui répondent aux besoins de la population montréalaise, la Ville doit développer des solutions novatrices qui stimuleront la vitalité et l'attractivité des artères commerciales.

Axes de réflexion

La Ville de Montréal désire connaître votre opinion sur des mesures de soutien visant à stimuler et à développer son économie. Elle souhaite, entre autres, vous entendre sur :

- les différentes façons qu'elle peut offrir un soutien aux entreprises et aux organisations sur son territoire : subventions; réduction de taxes; services-conseils; campagnes de promotion, de communication ou de sensibilisation; mesures de stimulation de l'achalandage; amélioration des lieux publics, etc.;
- le type de secteurs, d'entreprises ou d'organisations qu'elle devrait soutenir ou non : entreprises/organisations fragilisés par la crise de COVID-19; à implication sociale; dirigés par des femmes, des personnes autochtones ou issues de l'immigration; situés sur des artères commerciales offrant des commerces de quartier ou de produits locaux; investissant dans les technologies propres ou écoresponsables; d'infrastructures sociales; qui partagent des ressources; etc.

B) Accélérer la transition écologique

Montréal s'engage à accélérer la transition écologique, en posant des gestes concrets pour réduire les GES, pour limiter l'ampleur des changements climatiques, pour s'adapter à ceux-ci et pour atténuer leurs impacts, tout en rehaussant sa résilience.

Face à l'urgence climatique, la transition écologique nous invite à adopter de nouvelles façons de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux et sociaux.

Pour Montréal, la transition écologique passe d'abord par l'adaptation aux changements climatiques et par la transformation radicale de notre façon de produire et de consommer des biens et de l'énergie. Le tout doit se faire en renforçant la biodiversité et la résilience de nos écosystèmes et de notre communauté et en s'assurant qu'aucun-e Montréalais-e ne soit laissé-e pour compte.

En décembre 2020, la Ville de Montréal a dévoilé son *Plan climat 2020-2030*, une feuille de route pour réduire de 55 % les émissions de GES d'ici 2030 et pour atteindre la carboneutralité en 2050. Pour réussir, ce plan fixe des objectifs précis, dont la réduction de 25 % des déplacements en auto solo et de 25 % des émissions de GES attribuables au transport des marchandises d'ici 2030, ainsi que l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments pour qu'ils atteignent la carboneutralité.

Le *Plan climat 2020-2030* a aussi pour objectif d'améliorer l'adaptation aux changements climatiques. Pour ce faire, il promet la plantation de 500 000 arbres d'ici 2030 et établit une cible de 10 % d'aires protégées (une augmentation quant à la cible préalable de 6 %). Le programme décennal d'immobilisations intégrera dans son processus des actions afin de rendre compte des objectifs du *Plan climat 2020-2030*. Ces actions permettront de bonifier et d'ajuster des projets et des programmes, en cours ou à venir, pour maximiser l'impact des investissements. Elles permettront également de prioriser les projets et les programmes selon les objectifs du *Plan*

Le *Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal 2020-2025* contribue également à la transition écologique. Ce plan fixe l'objectif que Montréal devienne une ville zéro déchet d'ici 2030.

Montréal doit donc se questionner sur les mécanismes à mettre en place afin de se doter des outils nécessaires pour atteindre ses objectifs en matière de transition écologique. Quelques-uns de ces moyens sont :

- la mise en place de tarifs ou de taxes pour favoriser un comportement écologique,
- une évolution des services non essentiels pour inclure des pratiques écologiques accrue,

- l'intégration des services, dont la police, la sécurité incendie, la collecte des déchets, dans le virage électrique ou zéro carbone de la flotte de véhicules municipaux,
- l'accroissement et la diversification de l'offre de transport en fournissant des options de mobilité durable intégrées, abordables et accessibles pour toutes et tous,
- d'investir davantage et comptabiliser différemment la biodiversité.

Axes de réflexion

La Ville de Montréal désire connaître votre opinion sur les mesures de transition suivantes visant à contrer les changements climatiques et à réduire les gaz à effet de serre (GES) :

- remplacer les véhicules municipaux (collecte des déchets, police, sécurité incendie, voirie, etc.) par des véhicules 100 % électriques;
- éliminer l'utilisation des énergies fossiles (huile, gaz naturel) pour le chauffage des bâtiments municipaux;
- augmenter le nombre d'espaces verts;
- mettre en place de nouveaux tarifs et de nouvelles taxes afin d'atteindre les objectifs d'écofiscalité;
- modifier/repenser la façon de rendre certains services à la population;
- investir dans des équipements à haute efficacité énergétique;
- protéger la biodiversité;
- autre.

C) Inviter les familles à choisir Montréal

Une population en mouvement

Montréal est une agglomération dynamique et vibrante dont la population est en mouvement. En effet, au cours des cinq dernières années, la Ville a attiré 370 000 nouveaux résident-e-s issu-e-s des quatre coins du Québec, du Canada et du monde. Toutefois, en parallèle, un nombre équivalent de Montréalais-es a quitté l'île. Ces départs mettent en lumière le poids prépondérant du déficit migratoire interrégional.

Cette situation n'est ni récente, ni exclusive à l'agglomération de Montréal, l'ensemble des grandes villes nord-américaines y faisant face depuis le milieu du XX^e siècle. Ce départ de nombreuses familles n'est pas souhaitable pour la métropole, ces dernières étant nécessaires à sa vitalité et à une saine mixité sociale.

De plus, à une époque où la congestion automobile, la pollution, les bouleversements climatiques, la perte de zones agricoles, boisées ou humides et les défis financiers croissants associés au maintien des infrastructures forcent les gouvernements et les villes à repenser l'aménagement de leur territoire, il est plus essentiel que jamais de freiner l'étalement urbain. Une récente étude de la SCHL sur ce sujet démontre d'ailleurs que, parmi les trois grandes régions métropolitaines canadiennes (Toronto, Montréal et Vancouver), c'est celle de Montréal qui présente la plus forte tendance à la périurbanisation.¹

Les préférences des familles

Pour comprendre la migration de plusieurs familles vers les banlieues depuis les dernières décennies, il faut d'abord comprendre ce qu'elles recherchent. Une synthèse de divers sondages réalisée par le Service de l'habitation de la Ville de Montréal met en lumière les points suivants :

- les besoins en espace,
- l'abordabilité,
- les préférences personnelles.

Les effets de la pandémie

L'actuelle pandémie de COVID-19 accentue et accélère certains changements. D'une part, si la densité est propre aux villes-centres et souhaitable en matière d'aménagement urbain, elle est devenue temporairement problématique dans une perspective de santé publique, amplifiant les mouvements de population vers des zones moins densément peuplées. De surcroît, l'imposition du travail à domicile a révélé que plusieurs activités économiques et plusieurs secteurs d'emplois pouvaient « désormais s'affranchir de la tyrannie de la concentration »², accroissant à la fois la recherche de logements plus spacieux et l'attrait de secteurs excentrés.

Ce que Montréal fait pour retenir les familles et ce qu'elle pourrait faire de plus

Les initiatives de Montréal

Les administrations municipales successives ont eu à cœur d'améliorer la qualité de vie de sa population afin, notamment, de retenir les familles. De façon générale, les services centraux et les arrondissements déploient un ensemble de mesures pour améliorer le cadre de vie.

L'agglomération de Montréal soutient l'amélioration des services de transport en commun et des modes émergents de mobilité (BIXI, véhicules en libre-service). La Ville investit dans les options de mobilité active (ex. : pistes cyclables), les ruelles vertes, les parcs, les équipements sportifs et culturels (ex. : bibliothèques), etc. L'agglomération de Montréal investit également dans la sécurité publique afin d'assurer un milieu de vie sécuritaire.

1 SCHL. *Le marché sous la loupe – Toronto, Montréal et Vancouver*, février 2021, p. 7.

2 Bernard Vachon. « L'exode hors de Montréal et l'attraction des régions », *Le Devoir*, 2 février 2021.

En matière d'habitation plus spécifiquement, la Ville a développé et ajusté de nombreux programmes visant l'aide à la fois pour l'acquisition d'une propriété (en collaboration avec la SHDM qui a développé le programme Accès Condos), pour la rénovation du parc de logements existant (deux nouveaux programmes), pour le développement de logements sociaux, notamment pour familles, etc. Plus récemment, la Ville a adopté le *Règlement pour une métropole mixte* qui vise à préserver la mixité des quartiers et à favoriser l'accès à un logement convenable pour toutes et tous, notamment à des logements sociaux, abordables et familiaux.

Ce que la Ville pourrait faire de plus

Le fait qu'un très grand nombre de familles montréalaises qui sont déménagées hors de l'île aient d'abord cherché à demeurer sur l'île est très révélateur. Cela montre que leur départ est souvent relié à la rareté et au prix des habitations recherchées.

Parmi certaines options, Montréal pourrait :

- stimuler la construction de logements de grande taille, abordables et accessibles pour favoriser la mixité sociale,
- assurer l'accès de toutes et à tous à des parcs de proximité et améliorer la qualité de ces espaces verts afin de pallier la rareté des cours privées,

- privilégier le développement accéléré de la canopée par la plantation d'arbres et de végétaux dans les quartiers et le long des berges, de façon à protéger et à accroître la biodiversité dans chaque milieu de vie,
- améliorer la disponibilité, la diversité et la qualité des modes de transport collectif, actifs ou partagés,
- informer davantage la population sur ses programmes d'aide et sur les coûts cachés associés au fait d'habiter hors de l'île (ex. : achat d'une seconde voiture),
- accentuer les pressions sur le gouvernement du Québec afin d'assurer aux Montréalais-e-s des écoles en bon état et offrant les services adéquats,
- veiller au respect du règlement sur les établissements d'hébergement touristique, afin que le non-respect de ce dernier n'accroisse pas artificiellement la rareté des logements propres à accueillir des familles (en location à long terme ou à l'achat), faire davantage pression sur le gouvernement du Québec pour contrer l'étalement urbain, en limitant les lotissements et les dézonages qui accentuent la périurbanisation,
- travailler à un partage plus équitable de certains coûts avec les banlieues et les villes périphériques (ex. : transport collectif).

Axes de réflexion

À partir des éléments présentés, la Ville de Montréal souhaite vous entendre quant aux actions supplémentaires qu'elle devrait privilégier pour encourager ses familles à choisir Montréal, pour densifier son territoire et l'adapter aux familles, par exemple :

- stimuler la construction de logements plus grands et abordables;
- réaménager les parcs (terrains de jeux, tables de pique-nique, patageoires, etc.);
- bonifier les programmes existants d'aide à l'achat ou à la rénovation des propriétés résidentielles (Accès Condos, RénoPlex, etc.);
- améliorer le réseau de transport en commun (métro, autobus) et les modes de déplacements actifs (vélo) ou partagés (Communauto, BIXI, etc.);
- autre.

Montréal 

montreal.ca